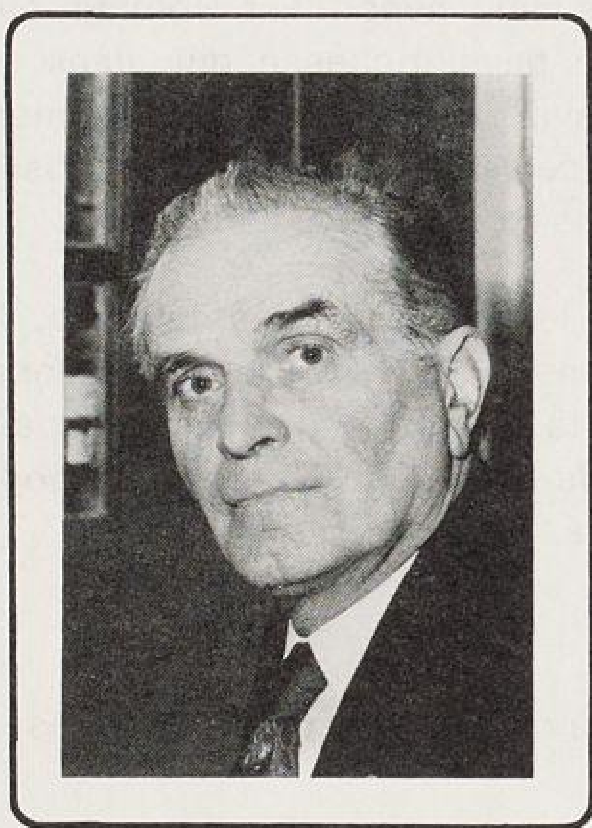
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE (Sixième Circonscription)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN du 12 MARS 1978

CANDIDAT de la MAJORITÉ

René LA COMBE



Député sortant

Compagnon de la Libération

Officier de la Légion d'Honneur

Maire de Saint-Germain-des-Prés

Remplaçant éventuel :

Mme Anne CURET

Assistante Sociale

ÉLECTRICES,

ÉLECTEURS,

Les élections de 1978 sont, pour la Majorité, le moyen de poursuivre le travail commencé par le Général de Gaulle en 1958. Le bonheur des gens ne s'obtient certainement pas par la révolution.

Vouloir changer la vie des Français pour faire comme en Tchécoslovaquie ou en Hongrie, c'est une catastrophe. Revenir au régime d'Assemblées, personne ne le désire.
Je refuse de faire des promesses, mais je demande qu'on considère ce que nous avons fait, qui est la preuve de ce que nous pourrons faire. En disant nous, je veux dire les députés de la Majorité, élus par le peuple.

En vingt ans, la Ve République a fondamentalement changé le visage de la France. D'un pays affaibli par les guerres, elle a fait une nation moderne, en constants progrès. D'une économie somnolente, elle a fait une puissance industrielle redoutée. Sauf pour ceux qui se sont faits de la critique systématique et aveugle une spécialité, la réussite de notre insertion dans le monde contemporain est évidente.

IL FAUT MAINTENANT DÉPASSER LA CRISE ET RETROUVER LA CROISSANCE.

La situation de **l'EMPLOI** implique une nouvelle politique de l'économie.

Il est temps de changer la mentalité à l'égard du chômage ; d'une politique défensive, statique, conservatoire du chômage il faut passer à une politique créatrice, offensive, ambitieuse de l'emploi.

Ce n'est pas en diminuant le travail de chacun qu'on en donnera à tous, au contraire, c'est en augmentant le travail de tous qu'on en donnera à chacun.

L'ŒUVRE DE LA Vᵉ RÉPUBLIQUE doit donc se poursuivre :

- par une croissance rigoureuse et un effort redoublé de chacun.
- par une cure de liberté pour les entreprises. La liberté d'entreprendre est la condition nécessaire de l'efficacité économique.
- par la participation qui répartira la richesse de la nation entre tous les Français.
- enfin par la **FORMATION DES JEUNES :** une grande loi d'orientation doit y pourvoir.

Ne nous y trompons pas, cette politique exige de chacun, discipline et effort. Mais peut-on promettre aux Français de leur donner du travail en les appelant à l'oisiveté ?

Le R.P.R. reste fidèle à la tradition gaulliste qui est celle de la vérité et non des promesses mensongères, de l'énergie et non de la faiblesse et de la médiocrité.

LA PAIX avec nos voisins, en Europe, avec les pays d'outre-mer, avec l'Est comme avec l'Ouest, a permis le développement de la richesse de notre pays, richesse qui, dans son ensemble, profite à tous les Français. Mais il reste un gros travail à accomplir dans l'aménagement du territoire afin que dans une France industrialisée, certaines régions défavorisées retrouvent leur équilibre.

Les contacts permanents que j'ai inlassablement établis avec les hommes, les femmes, les familles et les municipalités (y compris Angers) de ma circonscription font que je connais les sentiments profonds du peuple de chez nous. Je ne suis à la remorque d'aucune chapelle, aucune secte, aucune corporation, aucune puissance d'argent. Je me refuse à toute démagogie. Les Français et les Françaises se prononceront en toute liberté.

Seul l'intérêt national m'a guidé.

Je fais confiance aux institutions actuelles, à la Constitution et à celui qui a été élu par l'ensemble des Français, le Président de la République.

René LA COMBE

Député sortant

MAIRE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

« REMPLAÇANT ÉVENTUEL » :

Mme Anne CURET

Assistante Sociale

IMP. DAUDE ANGERS